

## QUELLE FORMATION A LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL EN 2030 ?

### QUELLE FORMATION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN 2030 ?



L'INRS vient de publier une brochure sur la formation à la santé et sécurité au travail en 2030. Comment la formation à la santé et sécurité au travail dans les dix prochaines années pourrait-elle évoluer pour répondre au mieux aux enjeux de transformation du travail ? L'INRS a piloté des travaux de prospective sur ce sujet et publie le résultat des réflexions menées. Sur plus de 200 pages, l'Institut National de Recherche et Sécurité répertorie des travaux menés par différentes équipes sur ce que pourrait être la formation santé sécurité dans les 10 prochaines années.

Ces éléments, élaborés par un groupe d'experts multidisciplinaire (INRS, Carsat Alsace-Moselle, Anact, CCCA-BTP...) ont pour objectif de proposer aux acteurs concernés un diagnostic de la situation et des chantiers d'avenir, pour adapter le levier de prévention que constitue la formation à la santé et sécurité au travail.

L'INRS a identifié plusieurs enjeux à venir :

- **Adapter la formation à la SST aux transformations du travail** (sous-traitance d'activités ; délocalisations de certaines activités ; automatisation croissante de la production et intensification du travail favorisée par le développement des technologies de l'information et de la communication, TIC).
- **Adapter la formation à l'évolution des parcours professionnels** (augmentation de la mobilité professionnelle, flexibilisation accrue des emplois).
- **Réguler et piloter la formation à la SST** (obligations réglementaires, contrôle et encadrement du dispositif).
- Adapter les modalités de formation à la SST (incidences des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la manière de former).

Enfin, dans une deuxième phase, l'INRS fait part d'une réflexion stratégique menée avec les partenaires sociaux représentés à son conseil d'administration.

Ce travail a permis de mettre en lumière sept questions stratégiques présentées dans le rapport :

#### 1. Quels objectifs de formation à la SST à chaque étape de l'éducation ?

Le groupe de travail souligne par exemple que « dans la mesure du possible, la prévention du risque doit être acquise en même temps que la pratique professionnelle, ce qui implique son inclusion dans les référentiels des diplômes. »

## **2. Quel niveau d'exigence pour les compétences en SST ?**

« Les carences dans les connaissances essentielles à la sécurité devraient davantage peser dans l'obtention des diplômes et certifications », indique le document.

## **3. Face à des parcours professionnels de moins en moins linéaires, comment maintenir, adapter et tracer les compétences en SST ?**

Le document précise que la création d'un passeport SST « est une réponse possible mais elle suscite un débat entre partenaires sociaux. »

## **4. Quel rôle pour les branches professionnelles et les services de santé au travail ?**

« Les branches professionnelles sont très bien positionnées, notamment grâce aux opérateurs de compétences (Opco), pour une intégration de la SST dans les cursus de formation métiers. » Quant aux SST, « leur proximité avec les plus petites entreprises en fait des acteurs utiles pour les conseiller sur la formation à la SST dans une logique de priorité donnée à la prévention primaire ».

## **5. Quelles nouvelles cibles ?**

La brochure évoque la question de la formation de certains acteurs comme les créateurs d'entreprise et indépendants, ainsi que les concepteurs de lieux ou d'équipements de travail.

## **6. Quel apport des TIC à la formation à la SST ?**

Les outils numériques modifient les parcours de formation. Ils permettent par exemple : des parcours autonomes via des dispositifs d'autoformation, des Mooc ou des Spoc (dispositifs de formation en ligne ouverts ou fermés) ; une personnalisation plus forte des contenus ; et de nouvelles possibilités d'apprentissage en immersion dans des environnements dangereux grâce à la réalité virtuelle.

## **7. Quelles garanties pour une offre de formation de qualité à la SST ?**

Des dispositifs d'habilitations et de certifications existent déjà, d'autres outils pourraient être utilisés (modules en distanciel, outil centralisé de validation des acquis...).

Pour en savoir +

- [Accéder à la brochure : Quelle formation à la santé et sécurité au travail en 2030 ?](#)
- [Consulter une synthèse de ces travaux](#)

Source : Officiel Prévention - Décembre 2023